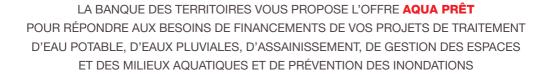


# Soutenir vos investissements dans le secteur de l'eau



#40 ans

jusqu'à 60 ans pour les réseaux

**#Taux du livret A** + 0,75 %

Un taux attractif pour vos projets relatifs au petit cycle et au grand cycle de l'eau **#100 %** 

financement intégral du besoin d'emprunt jusqu'à 5 M€

# Vous êtes acteur public local, vous souhaitez moderniser votre gestion des services d'eau pour une meilleure préservation et utilisation des ressources en eau ?

## La Banque des Territoires vous propose l'offre Aqua Prêt dédiée à l'eau

### **NOTRE MISSION**

Vous accompagner dans le financement de vos opérations portant sur les réseaux, le traitement des eaux pluviales ou la GEMAPI.

### **VOS PROJETS**

- Produire et distribuer l'eau potable
- Collecter et assainir les eaux usées
- Traiter les eaux pluviales
- Gérer les espaces et milieux aquatiques
- Prévenir les inondations

Nous serons attentifs aux conditions d'octroi des prêts : qualité de la gestion patrimoniale, qualité des réalisations et partage des données pour une meilleure connaissance du réseau.

### - CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Quotité de financement	Jusqu'à 5 M€, 100 % du besoin d'emprunt Au delà de 5 M€, 50 % du besoin d'emprunt
Durée	25 à 40 ans, jusqu'à 60 ans maximum pour les réseaux (sur justificatif)
Taux	Livret A + 75 pb Barème mensuel pour la version inflation (jusqu'à 40 ans)
Mobilisation des fonds	5 ans maximum, sous conditions
Périodicité	Trimestrielle, semestrielle ou annuelle
Commission d'instruction	0,06 % du montant du prêt
Pénalité de dédit	1 % de la part annulée
Indemnité de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle

Un partenariat est en construction avec les agences de l'eau et l'État afin de massifier les financements des projets de collectivités.

Contactez votre interlocuteur

banquedesterritoires.fr



